

## Référence du chapitre

---

Paugam Serge, Van de Velde Cécile, « **Le raisonnement comparatiste** », in Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige manuels, 2010, p.365-383.



---

## 17 – Le raisonnement comparatiste

---

SERGE PAUGAM et C CILE VAN DE VELDE

Durkheim affirmait que « la sociologie compar e n'est pas une branche particuli re de la sociologie ; c'est la sociologie m me, en tant qu'elle cesse d' tre purement descriptive et aspire   rendre compte des faits »<sup>1</sup>. La comparaison n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen de probl matiser autrement un objet. Tout sociologue est un comparatiste qui s'ignore ; il int gre syst matiquement la d marche de comparaison dans sa d monstration scientifique : non seulement le raisonnement sociologique l'invite   confronter les caract ristiques d'un fait social   la repr sentation initiale qu'il s'en faisait, mais il le conduit  galement   comparer entre eux les multiples d terminants – sexu s, sociaux, territoriaux – du ph nom ne dont il tente de rendre compte.

L'acception « comparatiste » s'applique davantage aujourd'hui   la d marche de comparaison internationale, qui accentue et syst matise, par le choix d'espaces nationaux contrast s, les ressorts m mes de ce raisonnement scientifique. La comparaison des soci t s modernes constitue aujourd'hui un champ  mergent de la discipline sociologique : face   l'internationalisation des  conomies et   la circulation grandissante des savoirs scientifiques, la demande sociale de comparaison des diff rents mod les soci taux s'est accrue. Le raisonnement comparatiste ne se r duit toutefois pas   la confrontation de soci t s   soci t s ; son  chelle peut aussi  tre infra- ou supranationale.

1.  mile Durkheim, *Les r gles de la m thode sociologique*, 1<sup>re</sup>  d., 1895, Paris, PUF, 1986, p. 137.

Les travaux comparatistes se sont multipli s, mais la d marche se r duit encore parfois   une  num ration descriptive de diff rences sur une question pr  table, ou   une juxtaposition de portraits sans r elle mise en comparaison sociologique. Le raisonnement comparatiste ne se limite pas   la seule objectivation de contrastes d'une configuration sociale   l'autre, mais tend  galement vers la compr hension des facteurs sociaux qui en sont au fondement, et de leurs dynamiques d' volution. Ce chapitre se propose de poser quelques jalons susceptibles de pr server le sens m me de cette d marche de recherche tout au long du cheminement scientifique, c'est- -dire de la construction de l'objet jusqu'aux sch mas d'interpr tation des donn es.

On oppose classiquement l'approche comparatiste durkheimienne   l'approche web rienne : la premi re consisterait   comparer un choix  tendu de soci t s pour  prouver la robustesse des analyses propos es et les effets respectifs de diff rentes variables explicatives – l'exemple le plus repr sentatif en est *Le suicide*<sup>1</sup> –, tandis que la seconde s'inscrirait davantage dans une perspective compr hensive qui fait place aux repr sentations des individus, et conduit   la construction d'id aux types cens s mettre en coh rence les singularit s distinctives des r alit s observ es et leurs fondements sociaux, historiques et culturels. Ce chapitre entend montrer que l'opposition entre ces deux approches peut  tre d pass e, et qu'il est possible au contraire de les mettre en compl mentarit  au sein d'un m me raisonnement comparatiste. Il s'appuiera sur des exemples issus aussi bien de recherches comparatives internationales que de recherches men es   un  chelon infranational.

### D passer l'ethnocentrisme

La d marche comparatiste invite le sociologue   se d faire d'une approche ethnocentr e, qui consisterait   projeter – que ce soit dans la formulation de l'objet d' tudes, dans le choix de

1.  mile Durkheim, *Le suicide*, 1<sup>re</sup>  d., 1897, Paris, PUF, « Quadrige », 1990.

la m thodologie mais aussi dans le travail d'interpr tation des donn es – les repr sentations sociales et culturelles dont il est lui-m me porteur du fait de son appartenance   une soci t  donn e, et qui le conduirait   une vision tronqu e et partielle de la r alit  qu'il se propose d'objectiver. Parce qu'elle met en jeu des configurations sociales potentiellement tr s contrast es, la d marche compar e induit un d calage – parfois radical – du regard sociologique, et invite   une d construction profonde, en amont, des termes m mes de la comparaison. Le sociologue comparatiste doit exercer une vigilance particuli re face   l'introduction de biais culturels, car un m me objet d' tudes peut rev tir une pluralit  de r alit s et de significations sociales au sein des multiples cadres de la comparaison ; comme le rappelle Franz Schultheis, la d marche comparative est d'une telle exigence que les erreurs  pist mologiques et les « fausses compr hensions »<sup>1</sup> peuvent  tre aussi nombreuses qu'insoup onn es. Il appartient donc au sociologue de se donner les moyens m thodologiques et analytiques de ma triser le risque de l'ethnocentrisme dans le processus de d finition de son objet d' tudes, et de mettre en place une d marche scientifique susceptible d'en saisir les in gales constructions sociales et la pluralit  des modes de perception. Cette d construction radicale de l'objet d' tudes rend la d marche comparative particuli rement exigeante, voire exclusive, et l'assimile   une v ritable « strat gie de recherche »<sup>2</sup> selon l'expression de Michel Lallement : ce qui est parfois cens , au d part, ne nourrir qu'une ouverture internationale d'un objet donn  tend   entra ner un profond renouvellement de l'approche.

D s la construction de l'objet, la comparaison d'un fait sociologique doit  tre envisag e en prenant en compte comment celui-ci peut s'inscrire de fa on sp cifique dans des r alit s nationales

1. Franz Schultheis revient sur les principales erreurs qui menacent le sociologue comparatiste : Franz Schultheis, « Comme par raison – comparaison n'est pas toujours raison. Pour une critique sociologique de l'usage social de la comparaison interculturelle », *Droit et soci t *, 1989, n  11-12, p. 219-244.

2. Mich le Dupr , Annie Jacob, Michel Lallement, Gilbert Lef vre, Jan Spurk, « Les comparaisons internationales : int r t et actualit  d'une strat gie de recherche », in Michel Lallement, Ian Spurk, *Strat gies de la comparaison internationale*, Paris, CNRS  d., 2003, p. 7-18.

diff rentes. Dans le cadre d'une recherche sur l'int gration professionnelle<sup>1</sup>, fond e sur une grande enqu te   la fois quantitative et qualitative, l'hypoth se de d part  tait que les diff rentes situations par rapport   l'emploi  taient hi rarchis es, non pas seulement en fonction des niveaux de responsabilit  et de pouvoir sur le lieu de travail, mais aussi, de plus en plus, en fonction du degr  de stabilit  de l'emploi et de l'ampleur des avantages  conomiques et sociaux que pouvait procurer l'activit  professionnelle. Il  tait donc essentiel de mettre l'accent sur l'instabilit  croissante des situations professionnelles et sur le risque de ch mage. Cette probl matisation s'est r v l e toutefois incompl te. Elle faisait du rapport   l'emploi la dimension d terminante de l'int gration et n gligeait le rapport au travail tel qu'il avait  t   tudi  d'une part par Durkheim, et d'autre part, par les sociologues du travail des ann es 1960. Si le travail est source d' panouissement, il peut  tre aussi source de souffrances tant physiques que morales. Ces derni res ne sont pas r ductibles   la question du statut de l'emploi. Il est apparu progressivement que l'analyse de l'int gration professionnelle devait prendre en compte  galement   la fois la dimension objective et la dimension subjective de l'exp rience du travail.

Cet enrichissement de la probl matique et du corps d'hypoth ses initiales a  t  rendu possible par une comparaison effectu e dans le cadre d'une autre recherche internationale men e simultan ment. Il est apparu en effet que la pr carit  professionnelle n'avait pas le m me sens d'un pays   l'autre<sup>2</sup>. Alors que les chercheurs fran ais et allemands  taient sensibles   l'instabilit  de l'emploi, les chercheurs anglais accordaient plus d'importance   la faiblesse du salaire et aux mauvaises conditions de travail. En r alit , la pr carit  relevait avant tout du rapport   l'emploi pour les premiers et essentiellement du rapport au travail pour les seconds.  tre pr caire signifiait vivre dans l'ins curit 

1. Serge Paugam, *Le salari  de la pr carit . Les nouvelles formes de l'int gration professionnelle*, Paris, PUF, 2000, r ed. PUF, « Quadrige », 2007.

2. Il s'agit du programme europ en « Employment Precarity, Unemployment and Social Exclusion » (EPUSE) r alis e entre 1996 et 1999. Voir sur ce point Duncan Gallie, Serge Paugam (dir.), *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

permanente pour les uns, et avoir un *bad job* – c'est-à-dire un travail dévalorisé et peu rémunérateur – pour les autres. On peut comprendre cette différence d'approche par la nature de l'État-providence et le fonctionnement du marché du travail dans ces pays. Alors qu'en Allemagne et en France, le système de la protection sociale est fondé, dans un esprit corporatiste, sur la stabilité de l'emploi qui permet aux individus d'accéder à des droits sociaux, le système en vigueur en Grande-Bretagne est organisé selon le principe d'une intervention minimale de l'État, ce qui se traduit par des transferts sociaux modestes et une plus faible protection des salariés. Dans le premier cas, ne pas avoir un emploi stable est un risque majeur puisque cela entraîne inévitablement une moindre protection sociale, dans le second, l'enjeu est moindre puisque de toute façon les salariés restent faiblement protégés. Il est important pour eux, en revanche, d'avoir un bon salaire pour assurer leur propre protection en ayant recours à des assurances privées. Ainsi, la définition de la précarité professionnelle dépend du type d'État-providence et, au moins partiellement, de la sensibilité du chercheur à l'égard des problèmes particuliers qui se posent dans son pays.

Il ne fait aucun doute pourtant que les bas salaires existent aussi en France et en Allemagne et que l'insécurité de l'emploi est également un facteur d'inégalité en Grande-Bretagne, bien au-delà de la question sociale des *bad jobs*. Les sociologues français et allemands n'ont pas, par conséquent, une définition plus juste de la précarité professionnelle que les sociologues anglais. Il faut surtout reconnaître que les premiers comme les seconds mettent l'accent sur une dimension spécifique de la précarité, celle qui est la plus visible et la plus discutée dans leur pays, en sous-estimant l'importance de la seconde. La précarité professionnelle doit ainsi être analysée à partir du rapport au travail et du rapport à l'emploi puisqu'ils constituent deux dimensions distinctes de l'intégration professionnelle, aussi fondamentale l'une que l'autre. Le rapport au travail s'inscrit dans la logique productive de la société industrielle en faisant de chaque individu un producteur potentiel qui acquiert son identité et le sentiment d'être utile par le principe, analysé par Durkheim, de la complémentarité des fonctions. Le rapport à l'emploi s'inscrit dans la logique protectrice de l'État-providence qui assure des droits sociaux aux citoyens en

fonction de leur contribution   l'activit  productive, mais aussi en fonction du principe de citoyennet . Dans une soci t  o  les pouvoirs publics r gulent et hi rarchisent les statuts sociaux, la stabilit  de l'emploi est ce qui garantit   l'individu le bien- tre, la s curit  sociale, la possibilit  de pr voir l'avenir avec s r nit <sup>1</sup>. D'un c t , la *production* qui concerne   la fois le salari , le groupe de travail, l'entreprise et le march , de l'autre, la *protection* qui renvoie aux n gociations sociales   la fois dans l'entreprise et dans la sph re de l'intervention de l' tat. On peut en d duire que les nouvelles formes de l'int gration professionnelle sont   analyser, non pas seulement en fonction de l'une ou de l'autre de ces deux dimensions, mais bien   partir de leur croisement.

D passer l'ethnocentrisme est ainsi une condition du raisonnement comparatiste. Cet affranchissement peut conduire le sociologue   remettre en cause un paradigme ou un prisme d'analyse h rit  d'une tradition intellectuelle nationale. Une recherche sur les modes d'entr e dans la vie adulte en Europe<sup>2</sup> a par exemple induit une d construction de l'objet « jeunesse » tel qu'il pouvait  tre prioritairement pens  en France. Une premi re comparaison de ces itin raires a amorc  une interrogation profonde sur la conceptualisation de cet  ge, et en particulier des fronti res cens es le d limiter avec l'«  ge adulte » : jusqu'ici, la jeunesse  tait avant tout d finie comme une transition entre des  tapes fix es comme « seuils » d'entr e dans la vie adulte –   savoir le d part de chez les parents, la mise en couple, la fin des  tudes et l'emploi stable. Or, projet e dans un cadre international, l'utilisation transversale de cette grille de lecture en termes d' tapes statutaires – fix es donc *a priori* comme borne sup rieure des jeunesses europ ennes, menait   une certaine aporie comparative, tant elle se heurtait   la variabilit  de la signification sociale de ces seuils et des d finitions m mes de l'adulte : il est rapidement apparu combien le pouvoir de scansion de ces « seuils » diff rait d'une soci t    l'autre ; que ce soit pour quitter ses parents, se mettre en couple, le premier emploi, ils ne relevaient pas forc ment des

1. Dominique Schnapper, « Rapport   l'emploi, protection sociale et statuts sociaux », *Revue fran aise de sociologie*, 1989, vol. 30, n  1, p. 3-29.

2. C cile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie compar e de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF, « Le Lien social », 2008.

m mes enjeux identitaires, sociaux et relationnels, et prenaient une port e symbolique sp cifique dans les parcours vers l'« adulte ».

Tant sur le moment m me de sa survenue que sur les  v nements qui sont cens s la d clencher, la d cohabitation r pond par exemple   des normes et   des repr sentations tr s diff renci es, et ne s'inscrit pas dans les m mes sch mas normatifs du « devenir adulte » – d'un groupe social   l'autre, mais aussi et surtout d'une soci t    l'autre : une m me situation de cohabitation prolong e chez les parents peut  tre v cue comme un profond stigmate pour les uns, attente l gitime et de long terme, pour les autres. C'est le cas pour les jeunes Espagnols de l'enqu te qui l'associaient davantage   un grand saut dans la vie adulte, conditionn    la cr ation d'un nouveau foyer et au terme d'une longue phase de pr paration, tandis que ce d part avait tendance   prendre place, chez les jeunes Danois, en amont des trajectoires  tudiantes et    tre v cu comme une  tape l gitimement pr coce car n cessaire   la construction de soi. Mise en perspective comparative, l'entr e dans la vie adulte n'a donc pas les m mes fronti res, ni les m mes contours d'une soci t    l'autre. Se jouent l  les repr sentations m mes de l'autonomie de l'individu, des modes r gulations sociopolitiques et des normes sociales, qui disent   quel moment il est l gitime ou non pour un individu de quitter le domicile familial.

Ces variations sugg rent   quel point la « jeunesse » est une construction sociale et culturelle r pondant   des normes et des agencements sp cifiques, dont une fen tre d'observation pr - tablie en termes de « seuils » communs ne peut saisir les fondements. Dans le cas de la « jeunesse » – tout comme pour d'autres p riodes de la vie –, il importait donc de ne pas se limiter   la comparaison terme   terme d'un objet construit *ex ante*, et d'opter pour un double prisme d'analyse comparatif, afin de ne pas se limiter   un simple comparatisme statistique des « seuils » mais d'ouvrir la recherche au *sens* que les individus pouvaient donner de leur exp rience et les repr sentations du « devenir adulte ». Cette d construction de l'objet a conduit   une approche m thodologique fond e sur une double dimension biographique – statistique longitudinale et biographique –, seule susceptible de rendre compte des diff rentes constructions sociales du « devenir adulte »



en Europe, et de d passer ainsi les limites comparatives des analyses de la jeunesse qui en d finissaient le terme comme le franchissement de seuils statutaires pr  tablis, sans prendre en compte leur profonde variabilit  culturelle et sociale.

Ces exemples montrent que les sch mas d'analyse  labor s par les sociologues sont souvent d pendants d'un cadre national de pens e, con u comme la r f rence l gitime – ce qui est le propre de l'ethnocentrisme culturel – et qu'il existe, par cons quent, un risque de r duction inconsciente du champ d' tudes par ignorance des choix implicites op r s dans la construction de l'objet.

### **Quelles  chelles de comparaison ?**

Quelles  chelles territoriales adopter ? En tant que raisonnement sociologique, la d marche comparatiste doit offrir les moyens empiriques,   travers le choix des unit s de comparaison, de d celer ce qu'il y a   la fois d'« invariant » et de « sp cifique »<sup>1</sup> dans les situations  tudi es. Du sens et de la qualit  de cet arbitrage entre r gularit s et singularit s d pendra la pertinence du dispositif comparatif retenu. Les configurations choisies n'ont pas une valeur irr ductible en elle-m me ; elles portent des conditions sociales, historiques, politiques et culturelles que le travail d'interpr tation aura pour objectif de reconstituer, en mobilisant les facteurs permettant de rendre compte des contrastes objectiv s. Il ne s'agit donc ni de « comparer l'incomparable »<sup>2</sup> ni le « trop semblable », mais de mettre en confrontation plusieurs configurations qui permettent d'analyser le lien entre des variations caract ris es dans l'objet d' tudes et des dimensions d finies. On retrouve l  l'objet m me de la filiation comparatiste web rienne, telle que l'a formalis e Jean-Claude Passeron : cette d marche vise   la « syst matisation et l'approfondissement des

1. Bernard Lahire, « D crire la r alit  sociale », in Bernard Lahire, *L'esprit sociologique*, Paris, La D couverte, 2007, p. 34.

2. Marc Maurice, « M thode comparative et analyse soci tale. Les implications th oriques des comparaisons internationales », *Sociologie du travail*, 1989, n  2, p. 175-191

contrastes » en « multipliant les oppositions et les rapprochements descriptifs », afin de d duire les logiques intrins ques de chacune des configurations analys es, et les confronter dans un « va-et-vient argumentatif » entre observations, interpr tation et contextualisation<sup>1</sup>.

Compare-t-on des villes, des r gions, des soci t s ? Il faut se garder de l'illusion comparatiste qui inf re *ex ante* la plus grande pertinence d'une  chelle territoriale par rapport   d'autres, sans se donner r ellement les moyens de l'interroger. En effet, dans leur conception m me, la comparaison doit  chapper   toute vision homog ne ou essentialiste d'une unit  territoriale – soci t , r gion, ou ville par exemple ; d'autres dimensions, qu'elles soient territoriales, sexu es, ou sociales, sont susceptibles de cliver au moins autant, si ce n'est plus, que l' chelle de comparaison choisie. Il importe alors de ne pas s'attarder exclusivement sur les seules unit s de comparaison pour approfondir  galement les ressorts respectifs d'autres clivages transversaux, et analyser la fa on dont les effets de variables structurantes se conjuguent avec l'effet de l' chelle d'appartenance.

Par exemple, les sociologues qui enqu tent sur la vie sociale en milieu populaire choisissent souvent de comparer plusieurs quartiers caract ris s par une forte concentration de population ouvri re ou d'origine ouvri re. Ces quartiers populaires ont souvent  t   tudi s comme des formes d'organisation communautaire, au sens de la constitution d'une identit  collective propre et du sentiment partag  d'appartenir   un groupe social au destin homog ne. Le quartier est dans ce cas en lui-m me une forme de r sistance   la pauvret . Il correspond   un lieu dans lequel les habitants trouvent une protection (par l'entre soi solidaire) et une reconnaissance. Dans des quartiers traditionnellement ouvriers, les liens sociaux sont entrecrois s pour assurer   chacun une position sociale pr cise et une appartenance identitaire. Il se trouve cependant que de nombreux quartiers populaires sont aujourd'hui socialement disqualifi s et caract ris s par une forte d gradation des rapports sociaux. Ils s' cartent ainsi du mod le tradi-

1. Jean-Claude Passeron, « L'espace web rien du raisonnement comparatif », Introduction, in Max Weber, *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, p. 1-49.

tionnel du quartier populaire int gr . Les m nages pauvres, confront s   la pr carit , au ch mage ou   l'inactivit , y sont sur-repr sent s. La disqualification sociale dont ils font l'objet en tant que m nages disqualifie aussi l'espace de r sidence. Ces cit s font l'objet d'un ciblage spatial qui les stigmatise ainsi que les habitants qui y vivent et les institutions qui les repr sentent, notamment l' cole. Le processus de disqualification spatiale se traduit peu   peu par une identit  n gative des habitants. On assiste au d part des locataires les moins pauvres, remplac s par des cat gories jug es plus d favoris es, souvent d'origine  trang re. La stigmatisation des lieux est par ailleurs renforc e par le r le des m dias : classement des quartiers difficiles, reportages  motionnels sur la violence urbaine, violence symbolique.

Parce que ce processus touche diff remment les quartiers populaires, il est heuristiquement f cond de proc der par comparaison. Au cours d'une pr enqu te, le sociologue peut remarquer que les dimensions qui lui ont permis de d finir le quartier populaire ou la cit  socialement disqualifi e ne sont pas syst matiquement v rifi es et que la r alit  est plus complexe qu'il ne l'avait envisag e. La comparaison va ainsi devenir le support privil gi  du raisonnement sociologique. Le sociologue pourra, par exemple, se poser les questions suivantes : comment se fait-il que dans deux quartiers pauvres qui apparaissent semblables du point de vue de certaines caract ristiques objectives sont en r alit  diff rents lorsqu'on prend en compte de nouveaux indicateurs comme la sant  mentale de la population qui y r side ? Pourquoi la d tresse psychologique atteint des seuils  lev s et semble en  volution rapide dans l'un alors qu'elle reste tr s faible, voire insignifiante, dans l'autre ? La r ponse n'est pas donn e   l'avance. La comparaison syst matique des deux quartiers sera le moyen par lequel le sociologue va avancer. Il sera alors conduit   construire des hypoth ses plus pr cises que celles qu'il avait  labor es initialement.

Dans leur analyse statistique du suicide, Christian Baudelot et Roger Establet ont opt  d lib r ment pour un choix  largi de soci t s. Ce choix de configurations contrast es, permis par la disponibilit  de donn es statistiques, a pour objectif de faire ressortir non seulement la force des « constances transversales » – par exemple la r gularit  des relations entre le suicide et la religion, la famille, l' ge et le genre –, mais aussi l'impact particulier

de la soci t , c'est- -dire des ressorts sp cifiques de cet «  tre ensemble » qu'ils souhaitent analyser en tant que tel :

« Une soci t  n'est pas une juxtaposition d mographique de segments, une synergie  conomique de ressources, moins encore une construction d lib r e selon des r gles juridiques et des conventions politiques : c'est une mani re d' tre ensemble, vivante et, partant, myst rieuse. Une r alit  *sui generis*, selon l'expression favorite de Durkheim, irr ductible   des effets de composition volontaire ou utilitariste, ind composable en ses  l ments. L'opacit  imm diate de la soci t  ne fait qu'une avec sa r alit . C'est pourquoi on peut attendre beaucoup de l'observation m ticuleuse et ordonn e,   la Durkheim, des relations qui se tissent entre les transformations macroscopiques des soci t s et le ph nom ne exceptionnel et significatif du suicide. »<sup>1</sup>

Par exemple, parmi cet ensemble de pays, une exception surgit dans les diff rences sexu es au suicide : la Chine, qui est le seul pays o  les femmes se suicident plus que les hommes – surtout   la campagne. Cette particularit  conduit les sociologues   analyser les structures familiales en Chine et   se pencher sur la condition faite   la femme mari e, notamment dans sa belle-famille. Compar  de fa on  largi, le taux de suicide devient alors un sympt me qui permet d'identifier les traits particuliers ou les sp cificit s d'une soci t  : « Ce n'est pas la soci t  qui  claire le suicide, c'est le suicide qui  claire la soci t  ».

Que l'on prenne pour focale l' chelon local ou macrosocial, le nombre d'unit s compar es ainsi que leurs degr s respectifs de proximit  et de contrastes doivent faire l'objet d'un choix raisonn .   partir d'une analyse de multiples recherches compar es en sciences sociales, C cile Vigour<sup>2</sup>  tablit l' ventail de combinaisons possibles – de l' tude de cas unique   l'exhaustivit  –, et montre   cet  gard combien ce choix d pend de la d limitation de l'objet  tudi  et des instruments conceptuels utilis s. Elle en  claire les enjeux,   savoir l' quilibre souhait  entre pr cision et g n ralit  au sein du propos sociologique qui r sultera de l'enqu te compar e : l'augmentation du nombre de cas  tudi s ainsi que de leurs contrastes crois s permet de solidifier la repr sentativit  de la recherche,

1. Christian Baudelot, Roger Establet, *Suicide. L'envers de notre monde*, Paris, Le Seuil, 2006.

2. C cile Vigour, « Choisir les unit s de comparaison », *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et m thodes*, Paris, La D couverte, 2005, p. 135-188.

d' lever le niveau de g n ralisation, voire de finesse dans la mod lisation – ce que ne permet pas l'indexation sur un nombre de cas r duit –, mais elle risque parall lement d'induire une perte en pr cision, ainsi qu'en contr le sur l'exercice m me de la comparaison. L'auteur invite   cet  gard le chercheur comparatiste   se laisser une marge de souplesse dans la mise en place de son dispositif m thodologique, afin de garder la possibilit  d'ajuster le choix des cas  tudi s en fonction de l' volution de la recherche.

L'ajustement progressif de l' chantillon comparatif est au c ur de la « constant qualitative method » d velopp e par Barney Glaser et Anselm Strauss<sup>1</sup>. Cette d marche se fonde sur une extension s quentielle et raisonn e des cas compar s et sur une recherche d lib r e de contrastes au sein m me d'une analyse qualitative. L' chantillonnage se veut « th orique » ; il doit  tre d velopp  rigoureusement tout au long de la recherche en fonction des premiers r sultats, et non fix  *a priori* : comme dans l'exemple de l'enqu te que les auteurs ont men e   l'h pital, l'aboutissement d'un premier terrain peut se prolonger par la recherche de cas dont les caract ristiques sont contrast es voire oppos es – ce qu'ils appellent des « cas n gatifs ». Ce croisement progressif des regards, par la construction contr l e des variations, est cens  permettre au chercheur de guider le d veloppement de sa recherche en fonction des cat gories et des concepts qu'il a d velopp s lors d'une premi re analyse de terrain, pour ensuite les mettre   l' preuve, les affiner ou les  tendre, dans un mouvement croissant de th orisation.

### **Forces et limites du cadre national**

Jusqu'ici, la d marche de comparaison internationale s'est prioritairement fond e sur l' chelle de la soci t . L'approche compar e est encore domin e par le *paradigme soci tal*, m me si celui-ci est remis en cause au profit d'autres  chelons territoriaux. Que ce soit en sociologie compar e des in galit s sociales, de la pauvret , des  ges, des rapports sociaux de sexe, nombre de travaux contemporains partagent un questionnement transversal sur la fa on dont

1. Barney Glaser et Anselm Strauss, *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Londres, Weinfeld & Nicolson, 1967.

les politiques publiques nationales et les mod les soci taux peuvent structurer les comportements et les exp riences. Ces travaux comparatifs interrogent la pertinence – entre autres dimensions – de diff rentes « r gimes d' tats-providence » de G sta Esping-Andersen<sup>1</sup> dans l'interpr tation des contrastes observ s. Ce concept de *welfare regime* fait r f rence   une r gulation globale entre  tat, march  et famille, suppos e profond ment structurante des soci t s contemporaines. Si aujourd'hui encore, l' chelle nationale reste l'unit  territoriale privil gi e d'analyse, c'est notamment parce qu'elle est suppos e garder une empreinte significative sur les parcours sociaux. C'est encore aujourd'hui principalement   l' chelle territoriale nationale que les politiques d' tats-providence se r gulent, que les march s du travail se d limitent, que certains comportements familiaux trouvent une homog n it  statistique. Cette combinaison, davantage qu'une propri t  intrins que et sp cifique de chacune des soci t s  tudi es, favoriserait le d veloppement de structurations soci tales coh rentes.

Prenons un exemple illustratif de la pertinence de ce cadre national. Pour  tudier de fa on comparative l'exp rience du ch mage, il convient de prendre en compte la nature et les modes d'intervention sp cifiques des  tats-providence. Les soci t s europ ennes sont productivistes. Elles sont fond es sur le principe de la division technique du travail, l'accumulation du capital, le calcul  conomique et la participation de tous   l' uvre collective de production de biens et de services. Le statut social des individus en d pend directement. Mais les soci t s europ ennes sont aussi providentielles au sens o  elles ont toutes,   des degr s divers, int gr    leur constitution lib rale des droits sociaux ou libert s r elles, ce qui correspond au processus de « d marchandisation ». Les ch meurs sont priv s, au moins temporairement, de la reconnaissance d'un statut de travailleur ou d'actif occup , ce qui dans une soci t  productiviste peut constituer une  preuve douloureuse. Mais leur exp rience d pend aussi fortement du r gime de protection sociale en vigueur dans leur pays. Pouvoir maintenir pendant une longue p riode un niveau de vie  quivalent   celui qu'ils avaient pr c demment constitue un frein puissant au processus d'exclusion sociale.

1. G sta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l' tat-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, 1<sup>re</sup>  d., 1990, Paris, PUF, 1999.

En s'appuyant sur les donn es du Panel europ en des m nages, il a  t  d montr  qu'il est n cessaire de prendre en compte une autre dimension, celle du r le de la famille. Les r sultats de plusieurs exploitations attestent que les ch meurs ne sont pas soutenus par leur famille avec la m me intensit  dans tous les pays. Les solidarit s familiales sont plus vives et plus r guli res dans les pays du Sud. Les ch meurs de ces pays vivent rarement   l' cart de leur famille et peuvent b n ficier plus facilement d'aides diverses de leurs proches. Ces diff rences entre pays montrent qu'il n'y pas une relation simple entre ch mage et exclusion sociale. Au contraire, la probabilit  de cumul de handicaps d pend du mod le de r gulation sociale du ch mage qui pr vaut dans la soci t . Les mod les de r gulation sociale du ch mage peuvent  tre appr hend s   partir de la relation entre d'une part, les responsabilit s attribu es   la sph re publique d'intervention de l' tat-providence et, d'autre part, les responsabilit s qui rel vent de la sph re d'intervention de la famille. Ces mod les sont des types id aux,  labor s pour analyser de fa on compr hensive des diff rences dans les principes fondamentaux d'organisation sociale. Bien que des soci t s particuli res puissent (je mettrais  tre proches de l'un ou de l'autre de ces mod les, on ne peut attendre qu'une soci t  refl te enti rement l'un d'entre eux dans sa pure forme. Il est possible de distinguer trois types de mod les principaux : le mod le public individualiste, le mod le de responsabilit  partag e et le mod le familialiste (voir encadr ).

#### ENCADR 

##### *Les trois modes de r gulation du ch mage*

Le mod le public individualiste repose sur l'hypoth se que la soci t  dans son ensemble a la responsabilit  du probl me du ch mage et, par cons quent, du bien- tre des ch meurs. Puisque ces derniers n'ont pas   assumer la responsabilit  de leur situation personnelle, l'objectif du syst me d' tat-providence est prioritairement de garantir leur niveau de vie. Ceci implique un haut niveau de d veloppement du syst me de protection sociale, lequel fournira  galement des ressources pour assurer une participation   la vie sociale ind pendamment de la situation des individus sur le march  de l'emploi et vis- -vis de la famille.  tant donn  le haut niveau de l'aide publique, l'obligation normative des familles de prendre en charge leurs membres lorsqu'ils sont au ch mage est faible. Puisque la responsabilit  du ch mage est attribu e   la soci t  plut t qu'  l'in-

dividu, c'est un mod le dans lequel le ch mage a peu de chances de d terminer les relations sociales entre l'individu et la communaut  locale.

Le mod le familialiste, au contraire, rejette le principe de base d'une responsabilit  sociale collective face au ch mage, mais maintient une forte exigence   l' gard des devoirs de la famille en ce qui concerne la prise en charge de ses membres, au double sens du m nage et du r seau de parent   largie. Le r le de la politique publique est avant tout de pr server l'int grit  de la famille contre tous les risques de remise en question de sa fonction protectrice. L'hypoth se implicite est encore que l'individu n'est pas   bl mer en raison de sa situation de ch mage et qu'il a donc un droit   partager les ressources de sa famille pendant la p riode o  il est en difficult . Les responsabilit s   l' gard des ch meurs sont semblables dans ce cas aux responsabilit s   l' gard des enfants d pendants. En raison des implications quotidiennes de la vie familiale et de ses formes ordinaires de sociabilit , le ch mage a  galement peu de chances de se traduire par une r duction des relations sociales dans la communaut .

Enfin, le mod le de responsabilit  partag e se caract rise par la recherche d'un  quilibre entre la prise en charge des ch meurs qui revient aux autorit s publiques et celle qui revient   la famille. Il est possible de d finir les fronti res de ces responsabilit s de plusieurs fa ons. Les responsabilit s peuvent  tre synchroniques et se traduire notamment par une intervention publique pour assurer les besoins de base et une intervention de la famille pour assurer une protection plus large du niveau de vie. De fa on alternative, dans le cas du ch mage, la relation peut  tre d finie temporairement de fa on   permettre successivement une prise en charge des ch meurs par les ressources publiques, en particulier dans la premi re phase du ch mage, et ensuite par les ressources de la famille dans les phases suivantes. L'hypoth se implicite de tels syst mes est que l'individu peut  tre, au moins partiellement, responsable de sa situation. Les limites de l'intervention des pouvoirs publics traduisent en elles-m mes une sorte de suspicion   l' gard des personnes qui pourraient avoir tendance   pr f rer le ch mage   l'emploi. De ce fait, on attire l'attention sur les effets  ventuellement d sincitatifs que pourrait avoir une protection substantielle de leur niveau de vie dans le temps. Le r le r siduel attribu    la famille implique par ailleurs que ce n'est pas non plus une responsabilit  que la famille aurait normalement   assumer. Dans ces conditions, le soutien de la famille a des chances d' tre accompagn  de fortes pressions sur l'individu pour qu'il acc de – ou re-acc de – au march  de l'emploi. Le soutien de la famille prend alors la forme d'un syst me de contr le social des ch meurs. Compte tenu des conditions restrictives de l'aide publique et de l'importance accord e   l'id e de responsabilit  potentielle de l'individu, il existe une forte probabilit  que la pauvret  et le ch mage affectent profond ment l'identit  de soi et se traduisent progressivement par un retrait de la vie sociale.

Duncan Gallie et Serge Paugam, *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2000.



Toutefois, les contrastes analys s d'une soci t    l'autre ne se r duisent pas   ces seuls facteurs institutionnels. La dimension culturelle  chappe   cette grille de compr hension des soci t s modernes<sup>1</sup>. L'analyse des comportements d'ind pendance des jeunes adultes en Europe donne un exemple de cette tension entre cadres institutionnels – structur s nationalement – et des normes sociales et culturelles qui r pondent moins syst matiquement aux fronti res nationales : les clivages actuels dans les chemins vers l'ind pendance ne se r duisent pas   des facteurs d'ordre institutionnel et financier, mais r pondent  galement   des h ritages culturels et religieux. La carte europ enne est sur ce point frappante : la pr cocit  du d part et de la mise en couple oppose nettement les pays de matrice protestante aux pays de matrice catholique, y compris l'Irlande, et rester chez ses parents tout en  tant salari , en attente de la mise en couple, est un comportement qui leur est quasiment sp cifique. L'existence d'une liaison  troite entre d cohabitation et mariage scinde effectivement l'Europe de « matrice catholique » et celle de « matrice protestante », l'Irlande rejoignant sur cette question les pays m diterran ens. Au sein d'une Europe bipolaire, les pays nordiques se distinguent par la pr valence de modes de vie solitaire ou en union libre, et la faible inclinaison relative pour la vie en couple mari  ; inversement, les jeunes individus des pays du sud, y compris l'Irlande, n'optent ni pour l'union libre, la vie solitaire ou la colocation : ils partent plus tardivement du foyer parental, et davantage pour se marier. Le d part y reste principalement li , tant dans les faits que dans les repr sentations,   la cr ation d'un nouveau foyer. La bipolarisation des modes de vie familiaux des jeunes adultes tend ainsi   r v ler la pr gnance d'un clivage issu de l'h ritage religieux, se superposant   celui des conditions socio conomiques d'acc s   l'ind pendance et des « r gimes d' tats-providence ». Au-del  des politiques publiques, se dessinent ainsi les cultures et les normes familiales, qui sont loin de se r guler   l' chelon natio-

1. Sur la question de la place de la culture dans la compr hension de l'« effet soci tal », lire le d bat scientifique entre Philippe d'Iribarne, « Culture et « effet soci tal » », *Revue fran aise de sociologie*, 1991, vol. 32, n  4, p. 599-614, et Marc Maurice, Fran ois Sellier, Jean-Jacques Sylvestre, « Analyse soci tale et cultures nationales. R ponse   Philippe d'Iribarne », *Revue fran aise de sociologie*, 1992, vol. 33, n  1, p. 75-86.

nal : il apparaît qu'aujourd'hui, en Europe occidentale, l'accès à l'indépendance individuelle des jeunes adultes est non seulement une affaire de ressources – étatiques, salariées, et mêmes familiales – mais également une affaire de normes culturelles touchant la conception même de l'autonomie et de l'inscription de l'individu dans le lien.

De plus, la sociologie comparée des sociétés contemporaines aboutit à une interrogation sur la pertinence de sa propre échelle d'analyse, à savoir la comparaison de société à société. Face à l'émergence d'échelles de régulation à la fois plus localisées et plus transversales, la démarche de comparaison internationale est confrontée à l'évolution de la signification relative de sa propre focale territoriale ; à elle désormais de se donner les moyens méthodologiques de penser à la fois l'évolution croisée de différentes échelles territoriales et la pluralité de leurs modes d'imbrication, et de mettre ainsi à l'épreuve empirique la légitimité du paradigme sociétal sur lequel elle se fonde. À ce propos, Albert Gueissaz conseille de compléter une comparaison *internationale* par des comparaisons *intranationales*, de façon à se prémunir contre la tentation d'une référence trop rapide aux « cultures nationales » ou aux « effets sociétaux » ; ceux-ci doivent bien entendu être pris en compte mais ne pas « faire écran » ni induire de trompeuses mises en généralités nationales<sup>1</sup>.

Lorsqu'il étudie de façon comparative le phénomène de la pauvreté dans différentes sociétés, le sociologue peut prendre en compte à la fois une échelle nationale et une échelle plus restreinte, régionale ou locale. Chaque société définit et donne un statut social distinct à ses pauvres en choisissant de leur venir en aide. L'objet d'étude sociologique par excellence n'est donc pas la pauvreté, ni les pauvres en tant que tels, comme réalité sociale substantialisée, mais la relation d'assistance – et donc d'interdépendance – entre eux et la société dont ils font partie. Cette perspective analytique revient à étudier de façon comparative les mécanismes de désignation des pauvres dans différentes sociétés, à rechercher les représentations sociales qui en sont à l'origine et

1. Albert Gueissaz, « Exigences méthodologiques et contraintes pratiques : bilan de deux enquêtes comparatives internationales sur les organisations universitaires », in M. Lallemand, I. Spurk, *Stratégies de la comparaison internationale, op. cit.*, p. 267-279.

qui les rendent l gitimes, mais aussi   analyser le rapport que les pauvres ainsi d sign s  tablissent avec le syst me d'aides dont ils sont tributaires et, de fa on plus g n rale, les  preuves dont ils font l'exp rience   cette occasion et dans les autres circonstances de la vie quotidienne. Dans cette perspective, le niveau national s'av re tr s pertinent. Il est possible de distinguer et de v rifier empiriquement plusieurs formes  l mentaires de la pauvret  au sens de configurations   la fois historiques et soci tales. Mais cette approche peut  galement  tre compl t e par une analyse des variations au sein d'un m me pays, en particulier lorsque les contrastes r gionaux sont saisissants. C'est le cas de l'Italie o  le Mezzogiorno se distingue par l'ampleur des modes de r sistance collective   la pauvret  des autres r gions  conomiques plus d velopp es autour des m tropoles comme Milan et Turin. Les solidarit s familiales face au ch mage de longue dur e qui sont globalement tr s fortes en Italie, le sont encore davantage dans le sud de ce pays. Autrement dit, l' chelle locale peut parfaitement  tre prise en compte en compl ment de l' chelle nationale.

Dans notre monde internationalis , doit-on comparer prioritairement des quartiers, des villes, des r gions, des soci t s, des aires culturelles ? Rappelons qu'il n'existe pas d' chelon d'analyse *a priori* plus fond  qu'un autre ; leur l gitimit  d pend uniquement de l'ad quation avec l'objet d' tudes et de leur signifiante respective sur ses variations. La pr gnance du national se voit de plus en plus compl t e par la mise en articulation avec d'autres  chelles territoriales. Comparer les soci t s modernes signifie tout autant mesurer l'ampleur des contrastes qui clivent les mod les sociaux contemporains, que rep rer leurs points de convergence et leurs perspectives d' volution ; c'est donc chercher   saisir ce qui renvoie, dans les ressemblances ou les diff renciations objectives,   des racines culturelles ou anthropologiques,   des structures sociopolitiques – nationales, r gionales, locales –, ou   des tendances plus conjoncturelles, voire  mergentes. Un des enjeux sociaux actuels de la d marche compar e est ainsi de mettre   l' preuve le postulat de « convergence » des soci t s contemporaines, en interrogeant notamment d'autres  chelles de r gulation et d'identification, qu'elles soient locales ou supranationales. M me si elle tend encore   produire des grilles de lectures statiques

– dans lesquelles la dimension territoriale n'est que peu articul e   la dimension temporelle –, la sociologie compar e porte en elle-m me une r flexion dynamique sur l' volution des soci t s contemporaines et des diff rents  chelons territoriaux qui les composent ou la d passent ; elle appelle donc   s'ouvrir sur une perspective socio-historique, et   mobiliser les apports d'autres champs disciplinaires tels que l'histoire sociale, l' conomie des politiques publiques, la science politique ou l'ethnologie.